

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 11 avril 2024
à 14 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, rez-de-chaussée, le jeudi 11 avril 2024, à 14 h 00.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 avril 2024.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1249476001

Octroi d'un contrat de 306 435,10 \$, taxes incluses, à la firme Les Entreprises Daniel Robert inc. pour le projet d'aménagement de six nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six ruelles vertes existantes et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 469 400,37 \$, taxes incluses, incluant des contingences de 45 965,27 \$ et des incidences au montant de 117 000,00 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres public DDTET54-24-04 (5 soumissionnaires conformes).

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1234932001

Approbation du projet de bail entre l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et le Sanctuaire du Saint-Sacrement-Montréal, pour une période de 28 mois, rétroactivement à compter du 1^{er} septembre 2022, pour le terrain à l'ouest de l'immeuble situé au 500, avenue du Mont-Royal Est, d'une superficie d'environ 580 m², à des fins de parc, et approbation d'un loyer total de 51 712,94 \$, taxes incluses.

District(s) : Jeanne-Mance

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mardi 9 avril 2024



Dossier # : 1249476001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat de 306 435,10 \$, taxes incluses, à la firme Les Entreprises Daniel Robert inc. pour le projet d'aménagement de six (6) nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six (6) ruelles vertes existantes et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 469 400,37 \$, taxes incluses, incluant des contingences de 45 965,27 \$ et des incidences au montant de 117 000,00 \$, taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-24-04, cinq (5) soumissionnaires conformes).

Octroi d'un contrat de 306 435,10 \$, taxes incluses, à la firme Les Entreprises Daniel Robert inc. pour le projet d'aménagement de six (6) nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six (6) ruelles vertes existantes et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 469 400,37 \$, taxes incluses, incluant des contingences de 45 965,27 \$ et des incidences au montant de 117 000,00 \$, taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-24-04, cinq (5) soumissionnaires conformes).

ATTENDU les objectifs de la vision stratégique Montréal 2030;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la direction du Développement du territoire et des études techniques, il est recommandé :

D'octroyer un contrat à Les Entreprises Daniel Robert inc. pour le projet d'aménagement de six (6) nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six (6) ruelles vertes existantes pour l'année 2024, pour un montant total de 306 435,10 \$, incluant les taxes, conformément au cahier des charges préparé pour l'appel d'offres DDTET54-24-04;

D'autoriser une dépense totale de 469 400,37 \$, incluant les taxes, des contingences de 45 965,27 \$ ainsi que des incidences au montant de 117 000,00 \$, taxes incluses, pour le projet d'aménagement de six (6) nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six (6) ruelles vertes existantes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Brigitte GRANDMAISON Le 2024-04-08 14:17

Signataire :

Brigitte GRANDMAISON

directeur(-trice)
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1249476001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat de 306 435,10 \$, taxes incluses, à la firme Les Entreprises Daniel Robert inc. pour le projet d'aménagement de six (6) nouvelles ruelles vertes et la remise en état de six (6) ruelles vertes existantes et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 469 400,37 \$, taxes incluses, incluant des contingences de 45 965,27 \$ et des incidences au montant de 117 000,00 \$, taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-24-04, cinq (5) soumissionnaires conformes).

CONTENU**CONTEXTE**

Les projets de ruelles vertes sont initiés par une mobilisation de citoyens dont la motivation repose sur une augmentation de la qualité de vie pour tous les résidents riverains. Le but de ces aménagements est avant tout de bonifier le verdissement mais aussi d'embellir et de sécuriser les ruelles en y réduisant la circulation automobile.

Cinq (5) projets pour la réalisation de nouvelles ruelles vertes ont été déposés à l'automne 2023 et le comité de sélection, formé de représentants de l'arrondissement et d'élus, en a retenu trois (3) afin de les réaliser au courant de l'été 2024. Les critères de sélection sont les suivants :

- respect des échéances pour le dépôt de la demande;
- mobilisation citoyenne;
- faisabilité et pérennité du projet;
- utilisation du plein potentiel de verdissement de la ruelle;
- impact sur les îlots de chaleur;
- potentiel de rayonnement dans le quartier;
- impacts sur la circulation dans la ruelle.

À ces trois (3) projets retenus s'ajoute les trois (3) suivants qui seront également réalisés à l'été 2024 :

1. Le projet de la ruelle Saint-Joseph, Villeneuve, de l'Esplanade, Jeanne-Mance, qui a été soumis à l'automne 2022 pour réalisation à l'été 2023, mais qui a finalement été reporté en raison d'une mobilisation citoyenne significative contre le projet. Afin de répondre aux préoccupations et aux divers commentaires reçus de la part des citoyens, l'Arrondissement limitera son intervention à l'aménagement d'un tronçon champêtre.
2. Le projet de la rue Saint-Christophe, entre Rachel et Duluth, est un projet qui comprend le réaménagement de la rue ainsi que l'aménagement d'un tronçon

champêtre. Le tronçon champêtre sera réalisé à l'été 2024, alors que le réaménagement de la rue a été reporté pour des raisons budgétaires.

3. Le projet de la ruelle Gilford, du Mont-Royal, Parthenais, des Érables, situé à l'arrière de la Caserne 26. L'Arrondissement souhaite saisir l'opportunité de la reconstruction de la Caserne 26 afin d'augmenter le verdissement du secteur en y aménageant un tronçon champêtre.

Les six (6) projets de ruelles vertes qui seront donc réalisées sont répartis dans les trois districts de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Un volet de remise en état de ruelles vertes existantes s'ajoute à nouveau cette année à celui de l'aménagement de nouvelles ruelles vertes dans le but de pérenniser et restaurer les projets existants. Les six (6) ruelles vertes existantes où seront réalisés les remises en état sont aussi répartis dans les trois districts de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DB239476001 - 12 octobre 2023 - Octroi d'un contrat de 18 051,09 \$, taxes incluses, à la firme Gascon a.-g. Inc. pour des services professionnels de relevés d'arpentage et de niveaux des projets d'aménagement et de remise en état des ruelles vertes 2024 et autoriser une dépense totale à cette fin de 20 751,09 \$, taxes incluses, comprenant un montant de contingences de 2 700,00 \$, taxes incluses (2239476001).

CG22 0400 - 16 juin 2022 - Conclure des ententes-cadres de services professionnels, pour une durée de 36 mois, avec les trois (3) firmes suivantes : Groupe ABS inc. (contrat no 1 : 2 374 533,83 \$ taxes incluses), Solmatech inc. (contrat no 2 : 2 230 336,79 \$ taxes incluses) et SNC-Lavalin inc. (contrat no 3 : 1 932 660,77 \$ taxes incluses). Dépenses totales : 6 537 531,39 \$ taxes incluses pour réaliser des études de caractérisation environnementales, des études géotechniques et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation des projets des arrondissements et des services corporatifs de la Ville de Montréal, jusqu'à épuisement des enveloppes budgétaires ou à la fin des 36 mois, selon la première des deux (2) éventualités. Appel d'offres public no 22-19127 - trois (3) soumissionnaires (1226686001).

Dans le cadre de cette entente-cadre, un contrat de 13 700,14 \$ a été octroyé à la firme Groupe ABS inc. pour une étude de caractérisation environnementale et cette dépense a été assumée par l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

DESCRIPTION

L'objectif de l'aménagement des ruelles vertes consiste à limiter les îlots de chaleur et réduire la circulation automobile par la création de zones végétalisées et de sentiers accessibles aux piétons et aux cyclistes. Il y aura une déminéralisation importante dans chaque ruelle pour faire place à des plates-bandes verdies, des sentiers de criblure de pierre, des surfaces en dalles et pavés de béton préfabriqués, puis à l'ajout de roches de type "Boulder", de billots de bois, de micro-bibliothèques, de bacs de plantation et de pancartes type " Ruelles vertes " dans le but de fournir des espaces verdis et animés pour la population. L'entretien et l'animation des ruelles vertes se font par les résidents riverains.

Les six (6) ruelles visées dans le contrat DDTET54-24-04 sont les suivantes :

- A - Ruelle Saint-Joseph, Villeneuve, de l'Esplanade, Jeanne-Mance (tronçon sud-est)
- B - Varennes, du Mont-Royal, Henri-Julien, de l'Hôtel-de-Ville
- C - Ruelle Utilités Publiques, Marie-Anne, Berri, Rivard
- D - Rue Saint-Christophe, entre Rachel et Duluth (tronçon sud-ouest)
- E - Ruelle Masson, Laurier, De Lorimier, de Bordeaux
- F - Gilford, du Mont-Royal, Parthenais, des Érables (tronçon sud-ouest à l'arrière de la Caserne 26)

Un volet de remise en état de ruelles vertes existantes s'ajoute à nouveau cette année à celui de l'aménagement et consistera, notamment, en la remise en état de composantes de tronçons champêtres existants (surface de criblure de pierre, bordure), de zone de pavés alvéolés, de bordure de blocs de béton préfabriqués, de rafraîchissement de billots de bois, de déplacement et installation de roches type 'Boulder', puis d'ajout de nouvelles composantes (sentier en dalles de béton préfabriquées, pancarte *Ruelle verte*).

Les six (6) ruelles visées par la remise en état dans le contrat DDTET54-24-04 sont les suivantes :

- 1 - Saint-Joseph, Gilford, Boyer, Christophe-Colomb
- 2 - Rachel, Duluth, De Mentana, Saint-André
- 3a - Saint-Joseph, Gilford, Boyer, De Mentana
- 3b - Saint-Christophe, entre Napoléon et Roy
- 3c - Du Mont-Royal, Marie-Anne, De Lanaudière, Chambord
- 3d - Des Pins, Prince-Arthur, Jeanne-Mance, Sainte-Famille

Un appel d'offres public s'est tenu du 21 février au 13 mars 2024 pour lequel il y a eu onze (11) preneurs de cahier des charges et cinq (5) soumissionnaires. Après analyse des soumissions, les cinq (5) soumissionnaires ont été jugés conformes. Le processus d'appel d'offres a été fait avec le « Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec » (SEAO).

JUSTIFICATION

Après analyse des soumissions, nous recommandons l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Daniel Robert inc., pour un montant de 306 435,10 \$, comprenant tous les frais accessoires et toutes les taxes applicables.

Firmes soumissionnaires	Prix soumissionné
Les Entreprises Daniel Robert inc.	306 435,10 \$
Groupe Damex inc.	309 999,99 \$
Les entreprises P.N.P. inc.	331 828,19 \$
Besco construction	344 207,35 \$
Urbex construction inc.	345 190,90 \$
Dernière estimation réalisée	355 183,87 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>((total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions))</i>	327 532,31 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	6,88 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	38 755,80 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	12,65 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	- 48 748,77 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	- 13,72 %

Une estimation de 355 183,87 \$ a été réalisée dans le cadre de ce projet. Il y a un écart de - 13,72 % entre l'estimation effectuée par la Division de l'aménagement écologique du paysage et le plus bas soumissionnaire conforme, cet écart est considéré comme acceptable.

Les dépenses incidentes à la soumission d'un montant total de 117 000 \$ comprennent les travaux suivants :

- les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux : 13 000 \$
- la fourniture de végétaux et de matériaux horticoles : 45 000 \$
- la fourniture de mobilier (bacs (incluant Saint-Christophe), micro-bibliothèques, panneaux "Ruelle verte") : 51 500 \$
- la traçabilité des sols contaminés : 2 500 \$
- autres dépenses : 5 000 \$

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été effectuées et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés financiers (AMF);
- Revenu Québec (RQ);
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Règlement sur la gestion contractuelle (RGC).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits, toutes taxes applicables, nécessaires pour la réalisation des travaux du projet d'aménagement des ruelles vertes sont répartis comme suit :

Répartition des coûts	Arrondissement PMR	Total
Contrat entrepreneur	306 435,10 \$	306 435,10 \$
Contingences (15 %)	45 965,27 \$	45 965,27 \$
Incidences	117 000,00 \$	117 000,00 \$
Dépenses totales :	469 400,37 \$	469 400,37 \$

Les dépenses totales du projet sont de 469 400,37 \$ et sont assumées au PTI par l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal. Voir l'intervention de certification de fonds pour les détails concernant l'imputation.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 soit des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Amélioration de la qualité de vie des citoyens du Plateau-Mont-Royal en limitant les îlots de chaleur et en favorisant les échanges propices à une saine interaction communautaire.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une plaque signalétique indiquant à la population que la ruelle est verte sera apposée en tête de ruelle. Les ruelles vertes seront ajoutées à la carte interactive de l'Arrondissement et dans la liste des ruelles vertes affichée sur le site Web. Le projet fera l'objet d'une stratégie de communication qui comprendra la distribution d'un avis aux résidents, de l'affichage sur place, une diffusion sur les médias sociaux et une page Web.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : À la suite de l'adoption du présent dossier par le conseil d'arrondissement.

- Début des travaux : Début juin 2024
- Fin des travaux : Prévu pour fin août 2024, mais pourrait être jusqu'au début octobre 2024 (considérant un maximum de 90 jours ouvrables prévu au contrat)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs (Odette NTAKARUTIMANA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luna CALMETTE-RATELLE
Agente technique en architecture de paysage

ENDOSSÉ PAR

Olivier JONCAS-HÉBERT
Chef de division - Aménagement écologique
du paysage

Le : 2024-04-03

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MORIN
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques



Dossier # : 1234932001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue du Sanctuaire du Saint-Sacrement-Montréal pour une période de vingt-huit (28) mois, rétroactivement à compter du 1er septembre 2022, un terrain à l'ouest de l'immeuble situé au 500, avenue Mont-Royal Est, d'une superficie d'environ 580 m ² , à des fins de parc pour la Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour un loyer total de 51 712,94 \$ (taxes incluses).

Il est recommandé :

1. D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue du Sanctuaire du Saint-Sacrement-Montréal pour une période de vingt-huit (28) mois, rétroactivement à compter du 1er septembre 2022, un terrain à l'ouest de l'immeuble situé au 500, avenue Mont-Royal Est, d'une superficie d'environ 580 m², à des fins de parc pour la Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour un loyer total de 51 712,94 \$ (taxes incluses), le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Brigitte GRANDMAISON Le 2024-04-08 14:21

Signataire :

Brigitte GRANDMAISON

directeur(-trice)
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1234932001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue du Sanctuaire du Saint-Sacrement-Montréal pour une période de vingt-huit (28) mois, rétroactivement à compter du 1er septembre 2022, un terrain à l'ouest de l'immeuble situé au 500, avenue Mont-Royal Est, d'une superficie d'environ 580 m ² , à des fins de parc pour la Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour un loyer total de 51 712,94 \$ (taxes incluses).

CONTENU**CONTEXTE**

Le secteur de la place Gérard-Godin constitue un lieu de rencontre incontournable sur Le Plateau-Mont-Royal en raison de son accessibilité en transport collectif, de la présence d'équipements culturels et de sa localisation géographique centrale.

En 2013, le dévoilement du projet d'agrandissement et de modernisation de la station de métro Mont-Royal par la Société de transport de Montréal (STM) marque l'amorce des transformations et des engagements financiers pour le secteur. Dans cette lignée, en 2014, l'arrondissement saisit cette opportunité pour entamer une réflexion quant à la vision d'aménagement de la place Gérard-Godin.

En 2016, un concept d'aménagement préliminaire de la place publique a été élaboré. En plus, le projet est assujéti au Cadre de gouvernance et a obtenu l'approbation du Comité de coordination des projets d'envergure (CCPE) le 29 octobre 2018 afin de procéder à la phase de Planification.

Durant le chantier de la STM de 2018 à 2022, le terrain qui se trouve à l'ouest du Sanctuaire du Saint-Sacrement a fait l'objet d'occupation et de travaux majeurs d'excavation par celle-ci. La Ville de Montréal a profité de cette opportunité pour entamer des démarches avec le Sanctuaire du Saint-Sacrement afin d'acquérir le terrain en vue d'agrandir le périmètre de la place Gérard-Godin au-delà de la rue Berri. En plus de retirer un stationnement asphalté, l'ajout d'un espace grandement verdi viendra compléter l'offre de la zone d'intervention de la future place Gérard-Godin.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM23 0089 - 27 mars 2023 - Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 32 100 000 \$ afin de financer les acquisitions immobilières ainsi que les travaux d'aménagement de la place publique Gérard-Godin et des rues aux abords » (sommaire décisionnel 1226006002);

SMCE229025022 - 9 novembre 2022 - Mandat d'exécution - PGG : le comité exécutif autorise la réalisation du projet du pôle Gerald-Godin dont la construction est planifiée en 2026-2027 pour un montant total de 35,85 M\$ (sommaire décisionnel 1229025022);

CA22 25 0272 - 7 novembre 2022 - Ordonnance déterminant la fermeture temporaire à la circulation véhiculaire du tronçon de la rue Berri, situé entre l'avenue du Mont-Royal et la rue des Utilités publiques, jusqu'au 31 décembre 2025 (sommaire décisionnel 1226768010);

CA18 25 0031 - 5 février 2018 - Approbation des plans conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (2005-18), pour le projet de construction d'un nouvel édicule pour la station de métro Mont-Royal, accessible universellement, à l'allure architecturale contemporaine, muni d'une toiture végétale, et dont le parti architectural valorise la transparence et l'intégration à la place Gerald-Godin (sommaire décisionnel 1184440001);

CA16 25 0118 - 4 avril 2016 - Adoption du premier projet de résolution, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08), afin d'autoriser la démolition de l'édicule de la station de métro Mont-Royal pour permettre la construction d'un nouvel édicule universellement accessible à l'allure contemporaine, et dont le parti architectural valorise la transparence et l'intégration à la place Gerald-Godin (sommaire décisionnel 1166652002).

DESCRIPTION

Le lieu loué pour des fins de parc d'une superficie d'environ 580 m² se trouve à l'ouest de l'immeuble situé au 500, avenue du Mont-Royal Est. Le bail est d'une durée de vingt-huit (28) mois et le loyer sera payé au prorata du nombre de mois de location écoulés d'ici à l'acquisition de la servitude. Au terme du bail initial, une (1) option de renouvellement d'un maximum d'un (1) an sera possible si l'acquisition de la servitude n'est pas complétée. La location du terrain débute en septembre 2022, elle est dans la lignée de celle de la STM qui s'est terminée en août 2022.

De plus, des démarches sont en cours afin d'effectuer la modification du zonage du site ainsi que la concordance de la réglementation en vigueur.

JUSTIFICATION

L'arrondissement souhaite procéder à cette location afin d'augmenter son offre d'espaces verts dans le secteur auprès de la population et ainsi bonifier le projet de la place Gerald-Godin.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le bail est consenti en considération d'un loyer de cinquante et un mille sept cent douze dollars et quatre-vingt-quatorze cents (51 712,94 \$), taxes incluses, payable en vingt-huit (28) versements mensuels payés au prorata du nombre de mois de location écoulés d'ici à l'acquisition de la servitude.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle. L'aménagement en planification contribuera et bonifiera l'atteinte des résultats de Montréal 2030. La grille d'analyse Montréal 2030 se retrouve en pièce jointe.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Un terrain privé anciennement asphalté comme stationnement sera converti en parc public.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les résidents et usagers des lieux seront informés. Des panneaux seront installés sur place et l'information sera diffusée sur les médias sociaux de l'arrondissement, ainsi que sur la page Web du projet.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début du bail : 1er septembre 2022

Fin du bail : 31 décembre 2024

Renouvellement possible : Un (1) terme additionnel (12 mois)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la décision attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs (Claudia MIRANDA CORCES)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Daphney ST-LOUIS)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jessie LAFRANCE-BRAZEAU

ENDOSSÉ PAR

Olivier JONCAS-HÉBERT

Le : 2023-08-04

Conseillère en planification

Chef de division - Aménagement écologique
du paysage

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MORIN
directeur(-trice)-développement du territoire et
études techniques